



CONSEIL
DE QUARTIER
VIEUX-LIMOILOU

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la première réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le **mercredi 16 janvier 2019** à 19 h, au Centre communautaire Jean-Guy Drolet, 16, rue Royal-Roussillon.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

M. Raymond Poirier	Président
M ^{me} Camille Cyr	Secrétaire
M ^{me} Julie Moffet	Vice-Présidente
M. Martin Claveau	Trésorier
M ^{me} Annie-Claude Lachance	Administratrice
M ^{me} Marjorie Ramirez	Administratrice
M. Ghislain Hudon	Administrateur
M. Michaël Gosselin	Administrateur

IL Y A QUORUM.

Absences

M ^{me} Jacquelyn Smith	Administratrice
M. Paul Crête	Administrateur

Membres sans droit de vote

M ^{me} Suzanne Verreault	Conseillère municipale du district de Limoilou
-----------------------------------	------------------------------------------------

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de la Cité-Limoilou
M ^{me} Jade Pelletier-Picard	Secrétaire d'assemblée

Outre les personnes mentionnées, 5 personnes assistaient à la rencontre.

ORDRE DU JOUR

- 19-01-01. Ouverture de l'assemblée
- 19-01-02. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 19-01-03. Suivis et adoption du procès-verbal du 19 décembre 2018
- 19-01-04. Présentation par la Ville de Québec du bilan du projet cyclable sur la 3e avenue
- 19-01-05. Période de questions et de commentaires du public
- 19-01-06. Période d'échange avec la conseillère municipale
- 19-01-07. Période d'échanges libres : Fin de l'affichage des avis publics de la Ville de Québec dans les journaux
- 19-01-08. Période d'échanges libres : Fin de l'affichage des avis publics de la Ville de Québec dans les journaux
- 19-01-09. Période d'échange, d'information et de suivi des dossiers et comités externes du conseil de quartier
 - 1. Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec
 - 2. Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec
 - 3. Comité cohabitation Port-communauté
 - 4. Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville
 - 5. Table de concertation Vélo des conseils de quartier
 - 6. Table de concertation Environnement des conseils de quartier
- 19-01-010. Fonctionnement du conseil de quartier
 - 1. Correspondance
 - 2. Finances et trésorerie
 - a. Bilan financier – Limoilou en famille
 - b. Bilan financier – Journées de la participation citoyenne
 - c. Bilan annuel
 - 3. Communications et médias sociaux
 - 4. Registraire et présidence d'élections 2019
- 19-01-011. Suivi de la démarche sur l'Exercice de réflexion 2019-2024 du conseil de quartier du Vieux-Limoilou
- 19-01-012. Divers
- 19-01-013. Levée de l'assemblée

PROCÈS-VERBAL

19-01-01. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h 04. M. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

19-01-02. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GHISLAIN HUDON, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 16 janvier 2019. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

19-01-03. Suivis et adoption du procès-verbal du 19 décembre 2018

M. Ghislain Hudon mentionne que la rencontre a eu lieu le 19 décembre 2018, plutôt que le 12 décembre 2018. M. Ghislain Hudon se demande qui assistera à la rencontre de la CDÉC. M. Raymond Poirier lui répond que le conseil de quartier désignera bientôt des représentants.

L'adoption du procès-verbal est reportée à la rencontre de février du conseil de quartier.

Mme Suzanne Verreault demande des précisions quant à la demande de financement du conseil pour l'accomplissement de la quatrième phase de la démarche de réflexion et d'orientation citoyenne. Mme Anne Pelletier lui répond qu'il ne s'agit que d'une manière de reconduire la demande qui avait déjà été réalisée au moyen d'une résolution.

19-01-04. Présentation par la Ville de Québec du bilan du projet cyclable sur la 3^e avenue

MM Jean-François Martel et Guillaume Lemieux, respectivement conseiller en planification des transports et agent de recherche à la Ville de Québec, présentent le bilan du projet cyclable de la 3^e avenue. Cette présentation sera disponible sur la page web du conseil de quartier du Vieux-Limoilou sur le site de la Ville à l'adresse suivante : https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/vieuxlimoilou/activites-conferences-realizations.aspx

M. Guillaume Lemieux rappelle le contexte de la mise du pied du projet pilote, ainsi que les étapes qui ont mené à son élaboration, de son adoption par le conseil d'arrondissement jusqu'à la fin de la période d'opération du réseau cyclable, passant par le retrait de deux renflements, le déplacement des lampadaires et la modification de la signalisation. L'agent de recherche précise que l'équipe de la Ville n'a pu profiter que des données qu'elle a récoltées du 3 octobre au 1^{er} novembre pour analyser le projet, conformément à la période d'ouverture de la bande cyclable.

M. Jean-François Martel présente les résultats de l'étude, qui s'est entre autres basée sur les témoignages de 727 citoyens. Par cette analyse, la municipalité a voulu comprendre les habitudes de déplacement de la population.

M. Guillaume Lemieux résume l'impact du projet cyclable sur l'occupation du stationnement. Il mentionne que l'étude a permis de comprendre :

- Que l'occupation du stationnement dans le secteur n'a augmenté que de 2% depuis la mise en place du nouveau réseau cyclable.
- Que 98% des véhicules qui étaient stationnés sur l'artère en 2017 y étaient toujours en 2018, malgré le retrait des cases de stationnement.
- Que le taux d'occupation du côté est de la 3^e Avenue, depuis les nouveaux aménagements, a augmenté de 6% en moyenne, que celui des rues à l'ouest de l'artère (zone 22) a augmenté de 8% en moyenne, et que celui des rues à l'est (zone 21), de 7%.

M. Guillaume Lemieux explique que le projet pilote sera reconduit en 2019. La Ville pourra ainsi mieux en analyser les impacts. La municipalité préparera la signalisation de la 3^e Avenue durant l'hiver.

Mme Camille Cyr aimerait savoir qui détient les données et si des analyses supplémentaires seront faites par la Ville. M. Jean-François Martel lui explique que c'est l'organisation VotePour.ca qui a préparé l'étude et récolté les données.

Un citoyen se demande combien de personnes circulent sur l'artère. Il aimerait également savoir si plus de cyclistes ont la 3^e Avenue pour destination. M. Jean-François Martel lui répond que l'enquête *Origine destination* pourrait répondre à sa question. Il mentionne toutefois qu'il lui est impossible, pour le moment, de l'éclairer à ce sujet : l'étude s'intéresse actuellement davantage à la provenance des utilisateurs de l'artère.

À la question d'un citoyen, M. Jean-François Martel répond que l'équipe de VotePour.ca a pu récolter ses données en sondant les citoyens directement sur la rue.

À un citoyen, qui se demande si l'analyse sera rendue publique, Mme Suzanne Verreault répond que celle-ci sera possiblement d'abord présentée au comité exécutif. Mme Julie Moffet pense qu'avant d'être rendus publics, les résultats pourraient être vulgarisés. Peut-être la réalisation d'un sommaire pourrait-elle être pertinente.

À une question de M. Raymond Poirier, qui se demande si du mobilier urbain sera installé pour signifier aux automobilistes qu'il est désormais interdit de se stationner dans les espaces qui ont été retirés, M. Jean-François Martel mentionne que la signalisation pourrait effectivement être bonifiée. M. Guillaume Lemieux explique que du mobilier urbain pourrait toutefois être installé sur la piste, notamment des supports à vélo.

À une question de Mme Suzanne Verreault, M. Jean-François Martel répond que les commerçants touchés par le retrait des cases de stationnement n'ont pas assisté à leur présentation. Il a toutefois mandaté la SDC d'inviter ces commerçants à communiquer avec l'équipe de la Ville s'ils désirent discuter des éléments techniques relatifs au projet (horaires, etc.) Mme Suzanne Verreault remercie enfin MM Guillaume Lemieux et Jean-François Martel pour le travail qu'ils ont accompli avec efficacité et diligence.

19-01-05. Période de questions et de commentaires du public

Un citoyen ayant assisté à une présentation des étudiants en architecture de l'Université Laval aimerait connaître l'opinion des membres du conseil relativement à ce projet qui implique notamment de repenser la circulation dans la Cité-Limoilou. M. Raymond Poirier mentionne que le conseil de quartier pense qu'il pourrait être pertinent que les étudiants présentent leur projet de fin d'étude aux résidents du quartier.

Mme Suzanne Verreault, qui se dit emballée par le projet, félicite les étudiants pour cette audacieuse et futuriste vision de l'avenir.

Mme Julie Moffet pense que les étudiants ont présenté des pistes de solution intéressantes pour rendre la ville de Québec plus résiliente aux changements climatiques.

Mme Suzanne Verreault mentionne que d'autres zones que celle du port nécessitent aussi de la prévention. M. Raymond Poirier est de son avis. La conseillère ajoute que la Ville fait des efforts pour rendre ses équipements de plus en plus verts.

Une citoyenne souhaite une bonne année aux membres du conseil de quartier. Elle les félicite pour leur implication, et en profite pour leur suggérer

de poursuivre leurs efforts pour faire connaître le conseil, son mandat ainsi que sa mission.

19-01-06. Période d'échange avec la conseillère municipale

Mme Suzanne Verreault explique qu'une consultation publique concernant l'usine de biométhanisation aura lieu le 6 février prochain. Elle précise toutefois qu'il ne s'agit que d'une séance de consultation en lien avec la modification du zonage du site. Une présentation plus officielle du projet aura lieu plus tard.

Le conseil de quartier aimerait proposer aux citoyens du quartier une présentation du projet. Il se demande si cet événement pourrait intéresser d'autres conseils. M. Raymond Poirier discutera avec d'autres présidents afin de tâter leur intérêt à participer à cette présentation.

La conseillère ressent un malaise relativement au courriel qu'a acheminé l'équipe de la Santé publique au conseil de quartier. Elle mentionne que la Ville ne maintient pas d'embargo, n'attendant en fait que les résultats de l'étude. Lorsqu'elle aura ces résultats en main, la municipalité organisera des présentations à l'intention des citoyens.

Mme Suzanne Verreault mentionne que plusieurs citoyens lui font part de leur satisfaction relative au déneigement des ruelles.

M. Martin Claveau explique que les trottoirs qui hébergent des poteaux de téléphone sont parfois mal déneigés. Une citoyenne joint sa voix à l'administrateur, et ajoute que les coins de rue, eux aussi, peuvent être la proie d'un déneigement bâclé. Mme Suzanne Verreault se renseignera à ce sujet.

À la question de M. Michael Gosselin, qui se demande si la Ville profite d'un plan de sécurité civile, Mme Suzanne Verreault lui répond par l'affirmative. Ce plan est d'ailleurs disponible sur le site Web de la Ville.

19-01-07. Période d'échanges libres : Fin de l'affichage des avis publics de la Ville de Québec dans les journaux

M. Raymond Poirier demande l'avis des membres du conseil relativement à la fin de l'affichage des avis publics de la Ville de Québec dans les journaux papier. Mme Suzanne Verreault explique que plusieurs citoyens qui consultent le journal papier se questionnent parfois quant à l'utilité de ces avis. Elle rassure toutefois les membres : le retrait de ces annonces se fera progressivement.

Mme Julie Moffet suggère que la Ville se munisse d'un système d'alerte qui permettra de renseigner les citoyens qui le désirent de la publication d'un avis.

M. Martin Claveau déplore le fait que le retrait de ces avis représente, de la part de la Ville, un désinvestissement quant à sa participation au financement des médias locaux. Il ajoute que plusieurs personnes plus âgées lisent toujours le journal papier. M. Raymond Poirier appuie cette dernière affirmation par des statistiques.

19-01-08. Période d'échanges libres : Priorités en matière d'environnement du conseil de quartier du Vieux-Limoilou

M. Raymond Poirier veut connaître les avis des membres du conseil relativement à leur priorité en matière d'environnement. Lorsque le conseil aura statué quant aux enjeux qui lui tient le plus à cœur, il en fera part à la Table environnement des conseils de quartier.

Les membres discutent du bien-fondé, de la mission de la Table. Ils ont l'occasion de poser leurs questions, de formuler leurs commentaires et de discuter entre eux de leurs attentes relativement à ce comité.

Mme Suzanne Verreault se demande de quelle manière se positionnera la Table relativement aux démarches qu'accomplit déjà la Ville.

M. Raymond Poirier explique que les représentants des différents conseils de quartier ont tous des opinions différentes. Il ajoute que le comité a été formé afin que les visions locales inspirent une vision plus globale des enjeux environnementaux.

Mme Julie Moffet a ciblé comme thèmes prioritaires : l'air, le verdissement et le virage zéro déchet.

M. Martin Claveau a ciblé comme thèmes prioritaires : la qualité de l'air et la qualité des sols.

Mme Annie-Claude Lachance a ciblé comme thèmes prioritaires : le verdissement et l'agriculture urbaine.

Mme Marjorie Ramirez a ciblé comme thèmes prioritaires : la qualité de l'air, les îlots de chaleur et l'agriculture urbaine.

M. Michael Gosselin a ciblé comme thèmes prioritaires : la pollution sonore et lumineuse.

M. Raymond Poirier a ciblé comme thèmes prioritaires : la qualité de l'air et le verdissement.

M. Ghislain Hudon a ciblé comme thèmes prioritaires : l'agriculture urbaine et la qualité de l'air.

Mme Camille Cyr a ciblé comme thèmes prioritaires : l'agriculture urbaine et la qualité de l'air.

À la lueur des priorités énoncées par les administrateurs, le conseil statue de présenter les enjeux suivants lors de la prochaine rencontre du comité : verdissement, îlot de chaleur, agriculture urbaine et qualité de l'air.

19-01-09. Période d'échange, d'information et de suivi des dossiers et comités externes du conseil de quartier

1. Comité de vigilance de l'incinérateur de Québec

Aucune réunion n'a eu lieu depuis la rencontre de décembre du conseil de quartier.

2. Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

Aucune réunion n'a eu lieu depuis la rencontre de décembre du conseil de quartier.

3. Comité cohabitation Port-communauté

Aucune réunion n'a eu lieu depuis la rencontre de décembre du conseil de quartier.

4. Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Aucune réunion n'a eu lieu depuis la rencontre de décembre du conseil de quartier.

5. Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Aucune réunion n'a eu lieu depuis la rencontre de décembre du conseil de quartier.

6. Table de concertation Environnement des conseils de quartier

Aucune réunion n'a eu lieu depuis la rencontre de décembre du conseil de quartier.

19-01-010. Fonctionnement du conseil de quartier

1. Correspondance

Le conseil n'a toujours pas reçu de nouvelles de l'organisation Alimentex, à laquelle il avait demandé une présentation.

Mme Suzanne Verreault a, pour sa part, rencontré les représentants d'Alimentex. Il s'agit d'un projet qui pourrait être mis en branle dès l'été.

Outre la correspondance de la consultation publique, le conseil n'a reçu ni lettre, ni courriel.

2. Finances et trésorerie

a. Bilan financier – Limoilou en famille

b. Bilan financier – Journées de la participation citoyenne

c. Bilan annuel

M. Martin Claveau présente le bilan annuel du conseil. Il explique qu'en raison de différents événements, notamment des frais supplémentaires associés à différents événements, le conseil a enregistré, en 2018, un déficit d'environ 166 \$. Mme Anne Pelletier ne se dit pas inquiète de ce déficit.

Le trésorier ajoute qu'il a dû commander de nouveaux chèques pour le conseil, qui paye toujours des factures de l'année 2018.

RÉSOLUTION 19-01-01 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR M. GHISLAIN HUDON, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 75 \$ à Mme Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier du 16 janvier, conditionnellement à la réception du document.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Communications et médias sociaux

Le conseil aura bientôt 1000 abonnés sur sa page Facebook. M. Raymond Poirier invite les membres du conseil qui aimeraient participer à l'animation de cette page à lui en faire part. Mme Julie Moffet s'y impliquera.

4. Registraire et présidence d'élection 2019

RÉSOLUTION 19-01-02 CONCERNANT LA NOMINATION D'UN PRÉSIDENT OU D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION POUR L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DE 2019

SUR PROPOSITION DE M. Raymond Poirier, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Ghislain Hudon, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration de nommer Mme Anne Pelletier au poste de présidente pour l'assemblée annuelle de 2019

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 19-01-03 CONCERNANT LE REGISTRAIRE DES ENTREPRISES ET LA DÉCLARATION DE MISE À JOUR ANNUELLE OU DE MISE À JOUR COURANTE

SUR PROPOSITION DE M. Raymond Poirier, DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Camille Cyr, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser, pour l'année 2019, Mme Anne Pelletier à remplir et transmettre, au nom du président du conseil d'administration, par Internet, la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 19-01-04 CONCERNANT LE TARIF SECRÉTAIRE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE M. Raymond Poirier, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Martin Claveau, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier recourt au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2019 au tarif de 75 \$ par procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Lors de sa prochaine assemblée générale, le conseil de quartier entend présenter sa démarche sur l'Exercice de réflexion 2019-2024 du conseil de quartier du Vieux-Limoilou

19-01-011. Suivi de la démarche sur l'Exercice de réflexion 2019-2024 du conseil de quartier du Vieux-Limoilou

Le conseil atteindra bientôt son objectif de 1000 répondants. La campagne publicitaire se poursuit. 300 résidents doivent encore répondre au sondage.

19-01-012. Divers

Aucun suivi.

19-01-013. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE

PAR M. MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU PAR le conseil
d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 22 h 01.

_____SIGNÉ
Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ
Camille Cyr, Secrétaire